



Communiqué

**NON A L'ENTRAVE A LA LIBERTE
D'EXPRESSION ET DE DEBAT A L'UNIVERSITE**

Un colloque à propos du conflit du Proche-Orient devait se tenir à l'Université de Paris VIII les 27 et 28 février 2012, avec l'autorisation du président de l'Université.

Ce dernier est revenu sur son autorisation le 17 février.

Sans approuver la totalité des points de vue qui auraient pu s'exprimer à cette occasion, l'*Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide* (UJRE) * estime inadmissible :

- que le président de Paris VIII ait pu se rétracter,
- que l'Université française ne puisse, contrairement aux traditions acquises, être un lieu où la liberté de débat et d'expression soit totale

Des pressions auraient-elles été exercées ?

UJRE
Paris, le 21 février 2012

* L'UJRE, issue du mouvement de résistance « Solidarité » naît en 1943, dans la clandestinité, dans et par la Résistance à l'occupant nazi.